

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce mercredi 10 décembre, un Comité Technique Académique devait se tenir au Rectorat de Bordeaux avec, à l'ordre du jour, notamment la carte de l'Education Prioritaire et celle des formations professionnelles.

Monsieur Le Recteur ayant fait le choix de mépriser les instances représentatives académiques en convoquant quelques heures avant le CTA, une conférence de presse pour annoncer aux journalistes la carte de l'Education prioritaire, la FNEC-FP-FO, la FSU et l'UNSA ont décidé de ne pas participer à ce CTA.

**Un nouveau CTA est convoqué pour le jeudi 18 décembre.**

**Pour la FNEC-FP-FO**

**« Aucune école, aucun établissement ne doit perdre de moyens,  
Aucun enseignant ne doit voir son salaire baisser »**

Nous soutenons l'ensemble des collègues et nous revendiquons :

**Aucun poste, aucune heure, aucun crédit en moins !  
Des moyens à la hauteur des besoins de chaque établissement !**



\*La refonte de l'Education prioritaire a été inscrite dans la loi de « Refondation de l'Ecole ».

Pour rappel, **le vote sur ce projet de Loi au CSE du 14 décembre 2012 :**

**Contre : FO, CGT, SUD – Abstention : FSU – Pour UNSA, CFDT**